

Lignes de conduite des AA[®]

**Pour les membres
des AA oeuvrant en
milieu alcoolique**

BSG – Box 459, Grand Central Station – New York, NY 10163

Les lignes de conduite sont le fruit de l'expérience de membres des AA engagés dans divers domaines de services des AA. Elles traduisent également l'orientation donnée par les Douze Traditions et la Conférence des Services généraux des États-Unis et du Canada. Conformément à notre Tradition d'autonomie, sauf sur les sujets affectant d'autres groupes ou le mouvement des AA dans son ensemble, la plupart des décisions sont prises par la conscience de groupe des membres concernés. Ces Lignes de conduite ont pour objectif de vous aider à atteindre une conscience de groupe éclairée.

Ces Lignes de conduite s'adressent aux membres des AA qui travaillent en milieu alcoolique. Cela peut comprendre divers emplois dans le monde de l'alcoolisme : travailleurs sociaux, personnel infirmier — des consultants jusqu'à ceux qui dirigent des programmes nationaux et locaux. À une écrasante majorité, les membres des AA qui ont contribué à ces Lignes de conduite conviennent que ce sont les qualités professionnelles et l'expérience, et non l'appartenance aux AA qui qualifie une personne à un poste de professionnel

QUELLE FORME D'EXPÉRIENCE AA PEUT-ÊTRE UTILE DANS LE DOMAINE DE L'ALCOOLISME ?

1. Plusieurs années d'abstinence continue chez les AA seraient un atout important pour tout travail rémunéré en alcoolisme, ou suivre un programme de formation en alcoolisme. On a mentionné cinq ans la plupart du temps, mais quelques-uns ont indiqué trois ans.
2. Des membres des AA ont occupé des postes de « serveurs de confiance » dans le Mouvement, tout en travaillant pour des organismes s'occupant d'alcoolisme. La Conférence des Services généraux a affirmé qu'un membre des AA travaillant dans le domaine de l'alcoolisme pouvait être éligible à un poste chez les AA, à la condition qu'il ou elle ait les qualités AA requises.
3. La compréhension des Traditions des AA et comment elles sont le fruit de l'expérience sont « absolument indispensables » aux membres des AA œuvrant dans le domaine de l'alcoolisme. Un membre a dit : « Pour approfondir ma compréhension des Traditions, j'ai lu et relu les livres *Les Alcooliques anonymes*, *Les Douze Étapes et les Douze Traditions* et *Le mouvement des AA devient adulte*. »
4. Pour obtenir des informations sur l'éducation, la prévention ou l'alcoolisme en général, vous pouvez communiquer avec l'organisme suivant :

National Institute on Alcohol Abuse and Alcoholism
5635 Fishers Lane
Bethesda, MD 20892-9304
www.niaaa.org

5. Certains ont trouvé utile d'avoir un parrain qui ne travaille pas dans le domaine de l'alcoolisme.

COMMENT PEUT-ON RÉUSSIR PLEINEMENT LES DEUX RÔLES ?

Toujours discerner clairement dans quel contexte vous travaillez et ne jouez qu'un rôle à la fois.

Une façon d'y arriver, suivant plusieurs directeurs de programmes, est de s'assurer que les titres des fonctions ne comportent jamais les initiales « AA ». Les membres qui travaillent en milieu alcoolique nous disent que les organismes professionnels s'épargnent bien des difficultés en utilisant « conseiller en alcoolisme », jamais « conseiller AA ».

Dans un autre partage d'expérience, il est souligné l'importance de maintenir, à l'extérieur ou en plus de son travail, une vie AA personnelle. De plus, il faut assister régulièrement aux réunions des AA — pas à titre « de spécialiste invité » mais comme simple membre des AA qui essaie de demeurer abstinent.

Certains membres des AA sont inflexibles dans leur refus de discuter de leur travail avec d'autres membres des AA ou dans une réunion des AA. À l'autre extrême, il y a ceux qui en parlent aisément dans tous les cas. Comme le dit une personne : « De neuf à cinq, j'exerce ma profession. Ensuite, je redeviens simplement un autre alcoolique qui essaie d'améliorer la qualité de sa sobriété. »

En 1978, la Conférence des Services généraux des AA a fait la recommandation suivante concernant les groupes des AA dans les centres de traitement : « Il est préférable que les membres des AA qui travaillent dans des centres de traitement ne dirigent pas les groupes des AA qui se réunissent à l'endroit où ils travaillent. »

La majorité des membres des AA semble croire qu'il faut surtout user de bons sens et ne rien compliquer. Évaluez chaque situation objectivement. Assurez-vous de connaître à fond les Traditions des AA et leur application. Surveillez soigneusement vos paroles, ne mêlez pas jargon professionnel et langage AA.

Un conseiller nous a rapporté : « Jamais je ne parraine ou ne fais de Douzième Étape avec les clients que je rencontre à mon travail. Je les conseille et je les dirige vers d'autres membres pour les présenter aux AA. Par contre, quand j'assiste aux réunions, je fais de la Douzième Étape avec des nouveaux, comme tout autre membre, en prenant soin, évidemment, de ne pas les confondre avec mes clients. Dans le mouvement des AA, j'évite d'utiliser le jargon professionnel. » Un autre professionnel a dit : « Je ne peux pas me permettre de confondre mon travail professionnel auprès d'alcooliques et le processus de guérison qui m'est dispensé par les Étapes et les réunions des AA. »

QU'EN EST-IL DES CAMPAGNES DE SOUSCRIPTION, DE LA RECHERCHE, DES ANNUAIRES DES AA, DE L'UNICITÉ DE BUT ET DES PROBLÈMES AUTRES QUE L'ALCOOLISME ?

L'expérience a démontré que ces quatre sujets peuvent causer des malentendus entre les AA et les milieux professionnels. De tels problèmes peuvent cependant être solutionnés facilement, et même évités.

Les campagnes de souscription : On s'entend pour que le nom des membres des AA ne soit jamais utilisé dans des campagnes de souscription ou de toute autre façon qui pourrait suggérer un appui ou une affiliation des AA à quelque programme ou organisme.

Conformément à la Septième Tradition, aucun bureau ou groupe des AA n'accepte d'argent ou de dons provenant de sources extérieures. Il est dit dans les Traditions Six et Dix que les AA ne sont pas affiliés, non plus qu'ils n'endossent aucun autre organisme ou cause, ou ne s'y opposent. Lire les pages 177 à 182 et 202 à 205 dans *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*, et les pages 112 à 118 et autres sections du livre *Le mouvement des AA devient adulte* pour connaître les principes derrière ces Traditions.

La recherche : Certains membres des AA ne sont aucunement intéressés à la recherche sur l'alcoolisme, et d'autres craignent même qu'une telle recherche risque de rendre publique leur adhésion aux AA. Toutefois, plusieurs programmes valables de recherche impliquant des membres des AA en tant que simples citoyens ont été menés à bon terme. On peut obtenir du BSG un document de service intitulé *Memo on A.A. Cooperation With Research Projects and Non-A.A. Surveys* [*Memo sur la participation des AA à des projets de recherche et de sondages entrepris par des organismes étrangers*].

Les annuaires des AA : Le but de ces annuaires est de permettre aux membres des AA de communiquer entre eux lorsqu'il s'agit exclusivement d'affaires relevant des AA. La Conférence des Services généraux de 1994 a recommandé que le BSG ne distribue pas d'annuaires AA confidentiels à l'extérieur du Mouvement. Toutefois, les annuaires des Bureaux centraux/Intergroupes et des services téléphoniques sont disponibles aux centres de traitement et aux organismes qui œuvrent auprès d'alcooliques.

L'unicité de but et les problèmes autres que l'alcoolisme : Certains professionnels définissent l'alcoolisme et la toxicomanie comme 'abus de substances' ou 'dépendance chimique'. En conséquence, des non-alcooliques sont parfois référés aux AA en encourageant à assister aux réunions des AA. Tous peuvent assister aux réunions ouvertes des AA, mais seules les personnes ayant un problème d'alcool peuvent assister aux réunions fermées.

L'ANONYMAT

Onzième Tradition : « *La politique de nos relations publiques est basée sur l'attrait plutôt que sur la réclame; nous devons toujours garder l'anonymat personnel dans la presse écrite et parlée, de même qu'au cinéma.* »

Douzième Tradition : « *L'anonymat est la base spirituelle de toutes nos traditions et nous rappelle sans cesse de placer les principes au-dessus des personnalités.* »

Les mérites de ces Traditions, pour le rétablissement personnel autant que pour la sauvegarde de notre Mouvement, sont clairement définis dans *Le mouvement des AA devient adulte*, *Les Douze Étapes et les Douze Traditions*, et dans les brochures « *La Tradition des AA et son développement* » et « *Le sens de l'anonymat* ».

Pratiquement personne ne recommande de vous en tenir à une ligne de conduite rigide et à ne jamais en dévier, quelles que soient les circonstances. Un membre a écrit : « Lors d'une consultation avec un client alcoolique troublé, peut-être pourriez-vous l'aider en lui racontant votre propre histoire — mais il est également possible que ce témoignage puisse nuire à sa propre adhésion aux AA. Il ne pourrait peut-être pas comprendre votre motivation.

« Souvenez-vous que votre comportement peut vous affecter vous-mêmes, ainsi que vos auditeurs et l'ensemble du mouvement des AA. En conclusion, il serait recommandable d'examiner votre conscience sans aucune crainte et de prier pour être inspiré en chaque circonstance. »

UN SEUL CHAPEAU — MÊME EN PUBLIC

En parlant d'un « seul chapeau », la décision de parler ou non de votre appartenance aux AA vous appartient, tant que vous n'en parlez pas en public dans les imprimés, à la radio, au cinéma, sur l'Internet ou dans les autres médias publics.

Les membres des AA qui œuvrent en milieu alcoolique qui parlent de rétablissement d'un point de vue professionnel — sur un blogue ou un autre média public — considèrent qu'il est utile de s'en tenir au « chapeau » professionnel et non celui de membre des AA. Cela évite de créer une confusion entre la nature non professionnelle des AA et respecte aussi le Onzième et la Douzième tradition — les AA n'ont pas de porte-paroles.

IL EST POSSIBLE DE RÉUSSIR

Depuis plusieurs années, des membres des AA exercent des professions dans le domaine de l'alcoolisme. Marty M. a été, en 1944, pionnière de l'information publique sur l'alcoolisme, avec l'appui entier du Dr Bob, de Bill W. et d'autres membres des AA du début du Mouvement. C'est alors qu'il ont constaté que l'organisation des campagnes de souscription pour l'éducation du public sur l'alcoolisme ne relevait pas de la compétence des AA et ne correspondait pas à son but premier.

En 1957, comme le faisait remarquer Bill W. dans *Le mouvement des AA devient adulte*, de nombreux membres des AA étaient déjà employés avec succès par des organisations non AA afin de solutionner les problèmes de l'alcoolisme à différents niveaux, tels travailleurs sociaux, chercheurs, professeurs, personnel infirmier, conseillers privés, conseillers et beaucoup d'autres.

« Nous constatons bien que nous n'avons ni le droit ni le besoin de décourager les AA qui veulent travailler, à titre strictement personnel, dans des domaines connexes, écrit Bill W. (page 122, *Le mouvement des AA devient adulte*). Ce serait carrément antisocial de les en détourner. »

Déjà, bon nombre de membres des AA ont professionnellement contribué d'une façon remarquable à faire connaître et comprendre l'alcoolisme au monde entier, tout en se conformant pleinement à la lettre et à l'esprit des Traditions des AA. La chose est possible, l'expérience est là pour le prouver.

RESSOURCES

Le site Web des AA du BSG, www.aa.org, est une ressource importante pour les membres des AA et les professionnels qui pourraient être en contact avec des alcooliques.

De plus, vous pouvez adresser vos demandes au responsable de la Collaboration avec les milieux professionnels du BSG en téléphonant au (212) 870-3400 ou par courriel au cpc@aa.org.

Titre original
For A.A. Members Employed in the Alcoholism Field

www.aa.org